



Bulletin municipal d'information

MAIRIE DE NERSAC PARC DE LUBERSAC 16440 NERSAC – 05.45.90.60.22

MAI 2014

N° 53

NERSAC

SOMMAIRE

- ❖ Informations communales
- ❖ Vie associative
- ❖ Informations diverses
- ❖ Travaux de la commune
- ❖ État civil
- ❖ Dates à retenir
- ❖ Prochain bulletin



Le nouveau conseil municipal

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers administrés,

Les élus de la majorité se joignent à moi pour vous remercier du renouvellement de votre confiance. Notre nouvelle équipe s'est tout de suite mise au travail pour tenir au plus vite et au mieux les engagements que nous avons pris et réaliser les projets qui nous tiennent à cœur pour la qualité de vie et le bien-être de tous. Pour cela, nous avons besoin de femmes et d'hommes qui travailleront ensemble. Je compte aussi sur les élus de l'autre liste pour apporter leurs idées et leur sensibilité et nous aider à mener nos projets. Tous ensemble, nous accompagnerons Nersac dans son évolution et ferons de notre commune un lieu de vie paisible, au cœur vivant et dynamique.

Bien à vous.

Sentiments dévoués,
Votre Maire
André BONICHON

Informations communales

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



André BONICHON
Maire



Marie-Annick
PAULAIS-LAFONT
1^{ère} adjointe
Enfance, jeunesse,
éducation et affaires
sociales



Bertrand
GÉRARDI
Adjoint
Finances, urbanisme,
développement durable,
transports et sécurité des
bâtiments



Barbara
COUTURIER
Adjointe
Associations, animation
de la ville, culture et
cadre de vie



Alain
MONNEREAU
Adjoint
Patrimoine, bâtiments,
travaux, voirie et
cimetière



Séverine
ALQUIER
Adjointe
Petite enfance, crèche,
communication et
informations



Daniel
BARRET
*Conseiller municipal
délégué*
Voirie et gestion du
cimetière



Carole
BERNARDEAU
*Conseillère
municipale déléguée*
Affaires sociales, CCAS
et insertion



Gladys
DUFORT
*Conseillère
municipale déléguée*
Commission jeunes,
activités périscolaires et
personnes âgées



Marie-Claude
MONTEIL
*Conseillère
municipale*



Christophe
GOUYOUX
*Conseiller
municipal*



Annick
GRIMAUD
*Conseillère
municipale*



André
LALANDE
*Conseiller
municipal*



Fabrice
BOUSIQUE
*Conseiller
municipal*



Pascal
BARBIER
*Conseiller
municipal*



Jean-Christophe
CARDAILLAC
*Conseiller
municipal*



Isabelle
NOMPEX
*Conseillère
municipale*



Guillaume
VOISIN
*Conseiller
municipal*



Anne-Marie
BERTRAND
*Conseillère
municipale*

- ✓ Les membres du Conseil municipal participent à **différentes commission municipales** : Finances – Patrimoine, bâtiments, travaux, voirie et urbanisme – Personnel – Communication et information – Enfance, jeunesse et éducation – CCAS – Associations, fêtes, animation de la ville, sport et culture – Listes électorales – Commission des impôts – Commission marchés publics, MAPA.

Les commissions municipales sont des commissions d'étude, chargées de débattre et de préparer les décisions qui seront soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais elles ne disposent d'aucun pouvoir. Le conseil municipal est seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune

- ✓ La commune est également représentée au sein des **organismes extérieurs** suivants : Grand Angoulême – Syndicat d'Électrification – Syndicat Hydraulique d'aménagement de la Boème – Centre de gestion du personnel – Pays d'Art et d'Histoire – SIVU personnes âgées – Conseil d'école Alfred de Vigny – Conseil d'école Émile ROUX – SIVUC Crèche – Fourrière départementale – Groupement de défense contre les ennemis des cultures – CLIS/UIOM La Couronne – Hôpital de Châteauneuf – Le Foyer – Prévention routière – SDEG 16 – SDITEC – CNAS – OPH de l'Angoumois – Via Patrimoine – Office du tourisme – Syndicat des gens du voyage.

BILLET D'HUMEUR DU MAIRE - PRESIDENCE DU GRANDANGOULEME

La dernière loi électorale a fait élire les conseillers communautaires par le suffrage direct. Au vu des résultats, GrandAngoulême devait donc élire un président de gauche, comme précédemment : c'était un fait acquis par tous les élus communautaires.

Cependant, après diverses tergiversations et tractations, les enjeux de cette élection sont devenus très politiques et le parti majoritaire a refusé la co-gestion, monopolisant ainsi l'exécutif.

Jamais, depuis la création de cette intercommunalité, du SIGA (Syndicat intercommunal du Grand Angoulême en décembre 1989) puis la COMAGA(en 2000), une telle situation n'a existé. Depuis 25 années, un consensus était établi pour la gouvernance du territoire et les vice-présidences étaient réparties entre les différentes tendances sans que cela ne porte préjudice à l'avenir de la Communauté d'agglomération. .

Comment peut-on envisager un GrandAngoulême sans que toutes les communes soient représentées de la même manière, sans que Angoulême, Soyaux (les 2 villes les plus importantes), Puymoyen et Nersac ne soient associées directement à la politique intercommunale ?

LA DOYENNE DE NERSAC A FETE SES 102 ANS



C'est en présence de sa famille et de ses amis de l'A.A.A.T.L. que la doyenne de notre commune a fêté ses 102 printemps.

A cette occasion, le club lui a préparé un sublime gâteau sur lequel figurait le chiffre magique de 102 ans.

Après avoir soufflé les bougies, Mme Blanche BOUCAYS convia toutes les personnes présentes à la dégustation du gâteau.

RETRAITE D'UN EMPLOYE COMMUNAL

Une petite manifestation a été organisée afin de dire au revoir à Michel COUPEAU, employé au sein du service technique. En effet, ce dernier, après 38 années de présence, a fait valoir ses droits pour prendre sa retraite le 1er avril 2014.

Après la remise d'un cadeau offert par ses collègues, la manifestation se clôtura par le traditionnel verre de l'amitié.



MUSIQUE ANCIENNE A L'ECOLE – 25 MARS



Les 28 enfants de CE2 de l'école A. de Vigny qui participent au projet « Orchestre à l'école » initié par la Municipalité de Nersac et la Communauté de Communes du Grand Angoulême, étaient tous réunis pour présenter une 1^{ère} ébauche de leur travail accompli avec leurs professeurs du Conservatoire G.Fauré du GrandAngoulême devant Jacques PESI Directeur de cet établissement et le Maire, André BONICHON.

Très appliqués et attentifs, les 5 groupes d'élèves pratiquant la musique ancienne avec le violon, la viole de gambe, la flûte à bec, le clavecin, les percussions ont pu mesurer la difficulté de jouer en rythme et ensemble tout en regardant le chef d'orchestre. Après quelques mises au point, on pouvait déjà constater des progrès d'exécution ! Nul doute que les enfants s'investiront à fond pour présenter leur 1^{er} concert qui aura lieu dans les Halles le samedi 14 juin.



CENTRE DE LOISIRS

-- Alice au pays des Merveilles, version 2014



Le mercredi 9 avril, l'accueil de loisirs a organisé un petit spectacle pour les parents, le club du troisième âge, M. Le Maire et les membres du conseil municipal.

La petite pièce de théâtre "Alice au Pays des Merveilles", interprétée par des enfants de 3 à 11 ans, a été revisitée en intégrant de nouveaux personnages, plus dans l'air du temps. Rataouille, Cars ont fait partie de l'aventure d'Alice. Dès la fin du spectacle, tout le monde a été convié à partager un goûter afin de prolonger ce moment agréable.

Pour accéder à une galerie de photos du spectacle, vous pouvez utiliser le lien ci-dessous :

<https://plus.google.com/photos/101579357912241208948/albums/6001495580656707297?authkey=CPqlqt6F74SPkAE>

-- Visite chez le boulanger

Jeudi 24 avril en matinée, Virginie LOUIS et ses collaboratrices ont organisé une visite du fournil de la boulangerie MERCIER afin d'expliquer aux enfants comment se fabrique le pain. 31 enfants ont participé à ce « cours » durant lequel le boulanger a montré les différentes étapes de la fabrication du pain. Chacun a pu pétrir la pâte qui, une fois cuite, donnera des baguettes ou des pains. Les questions posées par les jeunes visiteurs ont été très nombreuses, ce qui a fait plaisir au « professeur » du moment et suscitera peut-être de futures vocations.



FERMETURE CONDITIONNELLE D'UNE CLASSE MATERNELLE

Par décision du Comité Départemental de l'Éducation Nationale (C.D.E.N.) qui s'est réuni le 17 avril 2014, il a été décidé le retrait conditionnel d'un poste de professeurs des écoles de classe maternelle à l'école E.ROUX de NERSAC.

« La mesure de fermeture interviendra à compter de la rentrée scolaire 2014, elle est susceptible d'être annulée après vérification du nombre d'élèves effectivement présents à la rentrée » selon les termes du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) de la Charente dans une lettre adressée à Monsieur le Maire.

Cette décision a été prise malgré la mobilisation des parents d'élèves et de la Municipalité.

Le 4 avril 2014, une entrevue avait eu lieu avec le Directeur académique, des représentants de parents d'élèves, Monsieur le Maire et l'adjointe à l'éducation.

Le seuil de fermeture - **soit 90 enfants** - pour l'école devait être atteint avant le 17 avril pour éviter le retrait du poste. Après une large information auprès des parents et des nouveaux arrivants, le nombre de **92 enfants** inscrits était enregistré le jour de la réunion du C.D.E.N.

Malgré cet objectif atteint, la décision de fermeture conditionnelle a été annoncée, laissant les parents, la Municipalité, le personnel communal et les enseignantes dans le doute et l'incertitude pour cette prochaine rentrée. Les enseignantes ont promis d'accepter tous les enfants déjà inscrits au risque de devoir gérer des effectifs chargés dans chaque classe en cas de fermeture définitive.

Nous espérons encore fortement que les effectifs dépasseront le seuil fatidique de 90 enfants le jour de la rentrée et que cette fermeture n'aura pas lieu. **Tous les enfants inscrits devront être impérativement présents le jour de la rentrée.** Tous les partenaires vont rester vigilants et mobilisés.

TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES): RECHERCHE BENEVOLES

Vous avez du temps libre. Vous avez des qualités pédagogiques. Vous aimez les enfants.

BENEVOLES, venez agrandir le cercle des professionnels pour encadrer les enfants (3 à 10 ans) dans des temps d'activités périscolaires (couture, tricot, lecture, accompagnement devoirs,...), vos propositions seront les bienvenues.

Des fiches d'inscription seront disponibles à l'accueil de la Mairie.

COMMEMORATION DU 08 MAI

C'est sous un ciel incertain que s'est déroulée la cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 : il y a 69 ans, l'Allemagne nazie capitulait et ce fut la fin de la 2ème guerre mondiale. Le Maire André BONICHON a tenu à souligner dans son discours l'importance de cette date pour les jeunes générations. Après avoir déposé une gerbe de fleurs, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT a lu les noms gravés sur le monument aux morts. Ensuite, accompagnée par les enfants, elle a entonné la Marseillaise. Tous ont été applaudis par le public qui assistait à cette cérémonie. Cette manifestation a été clôturée par le verre de l'amitié dans les Halles.



ENQUETE SUR LES RESSOURCES ET LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

L'Insee réalise, **entre le 05 mai et le 28 juin 2014**, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages. L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

REMISE EN CIRCULATION DE LA RD 699



Depuis le 18 avril, les automobilistes sont autorisés à emprunter la nouvelle portion de la D699 qui relie Nersac au rond-point de Boisbedeuil.

Pendant plusieurs mois, les véhicules devaient rejoindre la rue Ampère pour ensuite rattraper la route d'Angoulême au lieu-dit Boisbedeuil.

Le nouveau tracé passe sur un pont qui enjambe les voies de la ligne grande vitesse TOURS-BORDEAUX. La mise en service de cette nouvelle route va bien arranger les automobilistes qui vont en direction d'Angoulême.

CROTTES DE CHIEN : ATTENTION AUX AMENDES

Posséder un chien implique des responsabilités, des obligations et des devoirs. Ces derniers sont même inscrits dans le code civil en France.

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces de jeux pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

ADAPTONS LES BONS REFLEXES !

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien (gants - poches plastiques) et votre chien ne sera plus "gêneur" pour les autres.

Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement civique que votre animal sera mieux accepté en ville.

Vie associative

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ET AMIS DU TEMPS LIBRE (AAATL) – 9 JANVIER



L'association a organisé son assemblée générale le 09 janvier 2014. A cette occasion, elle a présenté son **rapport d'activités** : 56 adhérents en 2013. Le club a été ouvert 47 jeudis, avec en moyenne 27 personnes présentes à chaque fois. Les manifestations organisées en 2013 ont été nombreuses ; concours de belote, repas, portes ouvertes, brocante, voyages loto, ...

L'AAATL a aussi participé aux manifestations organisées par la Municipalité : cérémonies du Souvenir, concerts, manifestations des écoles et du centre de loisirs.

Pour le **rapport moral**, l'année 2013 a été une belle année pour le club, avec des activités toujours plus nombreuses. L'association a mis l'accent pour l'aide à la fondation du Patrimoine, dans le but d'aider à la réfection de la chapelle nord de l'église Saint-Pierre de Nersac.

Pour l'année 2014, la majorité des activités de l'année dernière seront reconduites. Le club sera fermé du 31/07 au 04/09.

ASSEMBLEE GENERALE DE LA BIBLIOTHEQUE – 31 JANVIER

« L'Assemblée Générale de la bibliothèque a eu lieu le vendredi 31 janvier 2014 en présence de Monsieur André BONICHON, notre Maire.

Depuis le mois de septembre, nous n'avons plus les élèves de Mme BELLE, partie à la retraite mais nous avons eu de nouvelles inscriptions et le nombre d'adhérents demeure équivalent.

En décembre dernier, M. TRICHET, auteur Charentais, nous a rendu visite afin de nous présenter ses deux livres. Cette année, nous recevrons un nouvel auteur sur un thème différent. Par ailleurs, tous les livres vont être répertoriés sur un nouveau logiciel.

Quant à la cotisation annuelle, elle reste inchangée, 15€ pour les adultes et gratuit pour les enfants.

En conclusion, notre bilan est positif et a été accepté par toutes les personnes présentes à cette assemblée.

La bibliothèque est à l'écoute de toutes demandes et suggestions, on parle d'ouverture le mercredi après-midi ou le samedi matin, qu'en pensez-vous ? »

Le bureau de La bibliothèque



ASSEMBLEE GENERALE DE LA 119^{EME} SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES DU GRAND ANGOULEME

L'Assemblée Générale de la 119^{ème} section des médaillés militaires du grand Angoulême s'est tenue le dimanche 2 mars.

La brigade territoriale autonome d'Angoulême, sous le commandement du lieutenant Patrick SANCHEZ, était également présente. Bertrand GÉRARDI, accompagné d'un des membres de la 119^{ème} section a déposé, à cette occasion, une gerbe au monument aux morts de la commune.



TROPHEE GERARD BRUNET – 16 MARS

C'est par un superbe temps que s'est déroulé le 3^{ème} trophée Gérard BRUNET organisé par le club Nersacais. Ce ne sont pas moins de 210 participants, toutes catégories confondues, qui se sont inscrits afin de participer à cette épreuve. La 1^{ère} course était réservée aux pupilles, la seconde aux minimes et la 3^{ème} aux cadets, avec notamment la participation de Clément BETOUING SUIRE classé par la revue « le vélo d'or » comme le meilleur cadet de France en 2013.

Si les deux premières courses furent d'un très bon niveau, celle des cadets était la cerise sur le gâteau avec 78 engagés. Dès les premiers kilomètres, un groupe de six hommes, où figurait le futur vainqueur, avait déjà fait 'le trou'. Et quelques tours plus tard, le jeune "SUIRE" (16 ans), qui avait la chaussette légère, s'échappa en solitaire, laissant ses compagnons d'échappée derrière lui. Il franchira la ligne d'arrivée avec une confortable avance sur ses adversaires, sous les applaudissements des spectateurs venus en nombre par ce beau soleil. La remise des récompenses a clôturé cette magnifique journée.



BRIC A BRAC ET SALON DES COLLECTIONNEURS – 13 AVRIL

C'est par une belle journée de printemps que se sont déroulés le bric à brac et le salon des collectionneurs de Nersac. La place des tanneries était remplie par les exposants; la salle Guy LEPREUX, elle, était réservée aux collectionneurs et la salle des halles était occupée par l'A.A.A.T.L (ex 3^{ème} âge). Le F.C.Nersac était également présent à cette manifestation et proposait de quoi se désaltérer.



Le public est venu très nombreux profiter de ce moment pour chiner en famille ou entre amis.

Le succès de cette journée est dû à M. Bernard CHARRIER, à tous les bénévoles et au service technique pour l'aide apportée. Espérons que cette manifestation sera reconduite l'année prochaine.



DON DU SANG – NOUVEAU BUREAU



L'Amicale des donneurs de sang a un nouveau bureau:

PRÉSIDENTE: Bénédicte MAHY

VICE PRÉSIDENTE : Adrienne MAZEAUD

TRÉSORIERE : Valérie RULLIER

SECRÉTAIRE : Dominique JOUOT

Les membres : Denise BARRET, Aurélia COUDREAU, Mikaël GÉRARD, Nicolas GÉRARD, Ophélie MARIN, Alex MORALES, Chantal MORALES, Yannick SALMON.

Le mardi 1^{er} avril, la 1^{ère} collecte organisée par les membres du nouveau bureau de l'association a été une vraie réussite. Plus de 60 personnes ont donné leur sang et une dizaine de nouveaux donneurs ont été enregistrés.

La prochaine collecte est prévue le mardi 09 septembre.

CHASSE AUX ŒUFS – 20 AVRIL

En ce dimanche de Pâques, nous nous sommes retrouvés dans le parc de la Boème, site merveilleux, pour une chasse aux œufs sous un soleil superbe. En cette matinée de printemps, nous avons accueilli environ 70 enfants. Munis de leurs petits paniers, ils ont cherché des œufs durs afin de les décorer pour ensuite les ramener chez eux avec de nombreux œufs en chocolat et pour les tout-petits, un gros lapin en chocolat leur était offert par le comité des fêtes.

Voici un moment très agréable, laissant un très bon souvenir. Merci à tous.

Le comité des fêtes



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE NERSAC

Depuis le début de l'année, l'Association des Parents d'Elèves de Nersac a organisé plusieurs manifestations qui ont pour but d'améliorer la vie dans les écoles de la commune ou divertir les enfants.

Vous avez déjà entendu parler du marché d'automne, du spectacle de Noël avec le magicien Stéphane Cabannes. Le marché de Noël un peu plus tôt. Quelques autres exemples tels que la boum du 15 mars. Une première à Nersac. Soirée qui a été très appréciée par les enfants comme par les

parents. Les bambins attendent avec impatience une prochaine fête de ce genre.



Le 25 avril a eu lieu le spectacle d'Olivier Villa, avec en première partie la présence d'un chanteur imitateur, Laurent Chatry. La soirée n'était pas destinée directement aux enfants étant donné le répertoire des deux artistes mais les bénéfices ont été directement reversés aux écoles.

Dans les manifestations à venir, sont prévus les jeux de l'Ascension, avec comme idée, revenir au Nersac à l'ancienne avec les traditionnels courses en sac à patates, tir à la corde, chamboule-tout et jeux en bois. Une course d'orientation aura lieu le 29 juin, un peu différente de celle de l'an passé qui avait beaucoup plu mais tout aussi amusante et intéressante.

Un chantier « Nettoyons la nature » est également prévu du 26 au 28 septembre : le vendredi 26 avec les classes de l'école primaire et les 27 et 28 avec les élus et les habitants.

Pour plus d'informations sur l'association, n'hésitez pas à nous rejoindre sur la page Facebook à l'adresse <https://www.facebook.com/ape.nersac> ou à nous contacter ape.nersac@gmail.com

L'Association des Parents d'Élèves de Nersac

NERSAC GYM POUR TOUS

Dédé et ses collaborateurs étaient tout sourire, lors de la soirée conviviale qu'ils avaient organisée le samedi 22 février, à la salle Guy LEPREUX.

Les personnes présentes ont profité de ce repas pour venir se détendre, en famille ou entre amis.



-- Nersac Gym Pour Tous organise sa fête annuelle le samedi 7 juin 2014, 20h30 au Parc de Lubersac (en cas de mauvaise météo à la Salle des Fêtes).

-- L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 19 juin, 20h30 à la Salle des Fêtes.

-- NERSAC GYM POUR TOUS propose des séances de renforcement musculaire, step, gymnastique douce, danse fitness, danses country, danses modernes enfants et ados, marche nordique et c'est nouveau, du stretching/relaxation.

Venez nous rejoindre dans une ambiance conviviale et familiale.

Le Président, André LALANDE

NERSAC GYM POUR TOUS

Mairie de NERSAC
Parc de LUBERSAC
16440 NERSAC
☎ nersacgym.free.fr
✉ nersacgym@free.fr

Pour plus d'informations :
André LALANDE : 05 45 61 26 60,
Barbara : 05 45 68 50 13,
Martine : 05 45 60 63 62.



1ER MAI CHEZ LES JOUEURS DE PETANQUE

Tradition du 1er mai respectée chez les joueurs de pétanque.

C'est par un temps quelque peu maussade que le club de pétanque de Nersac a organisé sa journée conviviale du 1er mai.

Après un bon repas où la mélancolie n'était pas de mise, les joueurs ont sorti leurs boules afin de pratiquer leur jeu favori, la pétanque. Une bonne journée de détente où chacun a pu montrer son adresse et même sa maladresse...



BRIC A BRAC REUSSI POUR LA GACHETTE – 04 MAI

Les habitués sont venus nombreux, tous les emplacements réservés aux exposants ont été pris.

Les éventuels acheteurs ont profité de cette journée de repos pour essayer de dénicher l'objet rare et convoité qui fera rêver le voisin ou la voisine.

Vu le succès remporté par cette journée, les organisateurs reconduiront très certainement la manifestation l'année prochaine.



Informations diverses

ELECTIONS EUROPEENNES

Les **élections européennes** auront lieu le 25 mai 2014 et permettront d'élire les députés européens représentant les 28 États membres de l'Union européenne au sein du Parlement européen. Les députés européens (751 au total – 74 pour la France) sont élus au suffrage universel direct tous les 5 ans.

Aujourd'hui, les compétences des députés sont :

- des compétences législatives,
- un pouvoir budgétaire,
- un rôle de contrôle et de surveillance démocratique.

En France, les députés européens sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. Les électeurs choisissent donc une liste sur laquelle ils ne peuvent rayer aucun nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5% des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges.

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS (DAB)

Les gérants du **Relais des Mousquetaires** vous informent de l'installation d'un Distributeur Automatique de Billets, toutes cartes bancaires, à l'entrée de leur magasin. Il est accessible aux heures d'ouverture du magasin :

- mardi au samedi : 9h00/12h30 – 15h00/19h30.
- dimanche : 9h00/12h00.

COURS DE MUSIQUE

Maryse SEIGNÉ, professeur de musique diplômée donne cours individuels de piano, orgue, synthétiseur – tout niveau, tout âge.



Seigné Maryse
Professeuse de musique diplômée

12 rue du pontreau
16440 NERSAC

Seigné Maryse
Cours individuel tous niveaux
Enfants et Adultes
Piano, Orgue, Synthé ...

seigne.dominique@wanadoo.fr
05-45-90-62-91
06-73-49-86-49

Professeuse de piano diplômée

UNE NOUVELLE COIFFEUSE A NERSAC



N'hairsac
salon de coiffure mixte

Audrey
Coiffeuse styliste/Visagiste
coloriste

20 Rue de l'Union
16440 Nersac

Ouvert
du mardi au samedi
sans interruption

05.45.90.60.67

Depuis le 07 janvier, Audrey CHAMPALOUX vous accueille dans son salon de coiffure N'hairsac, situé Rue de l'Union, du mardi au samedi.

OFFRES DE CONTRATS PAR LEROY-SOMER



EMERSON
Industrial Automation



LEROY SOMER

LEROY-SOMER

Leroy-Somer, filiale du groupe Emerson, est le spécialiste mondial en alternateurs et systèmes d'entraînement électromécanique et électronique. L'entreprise vous offre l'opportunité de vous épanouir et d'évoluer dans un groupe international fabricant des produits de haute valeur technologique.

**Propose pour ses sites de Charente
à partir de fin Août 2014**

**DES CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION**
(formation en alternance rémunérée de 20 mois)

ouverts aux diplômés

BAC PRO
Maintenance (MSMA, MEI ou PSPA)

pour préparer un

CQPM
MAINTENANCE INDUSTRIELLE

**Date limite d'inscription :
30 mai 2014**

Aptitudes : Rigueur, soin, habilité manuelle

Renseignements : CFE LEROY SOMER 39 rue des figuiers 16430 Champniers
Tél : 05.45.90.13.66

Référence : F1036

**Pour ce poste, nous recherchons des personnes intègres,
enthousiastes, motivées !**

Merci de déposer CV et LM en français sur notre site internet :
www.leroy-somer.com
Onglet "emploi"

SACS D'ORDURES MENAGERES - DISTRIBUTION DE RATRAPAGE

Pour les nouveaux arrivants ou les personnes n'ayant pu se rendre aux différentes distributions de sacs entre septembre et janvier, **des distributions mensuelles de rattrapage ont lieu jusqu'en juin, le dernier vendredi de chaque mois (sauf exception).**

Ces distributions de rattrapage ont lieu de **13h00 à 18h00 à l'Écopôle de Frégeneuil, 94 rue du Port Thureau à Angoulême, sur le parking face au Centre Technique des Déchets Ménagers (à côté de la plate-forme de compostage).**

La dernière date de ces distributions de rattrapage : vendredi 27 juin 2014.

Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile (facture d'électricité, ...). Aucune distribution de sacs sans justificatif.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la distribution des sacs, vous pouvez contacter le service concerné au n° vert suivant :



MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS DE JARDIN

Qu'est-ce que le compostage individuel ?

On parle de compostage individuel lorsque les particuliers compostent chez eux leurs propres déchets organiques (déchets verts, déchets de cuisine...).

Le compostage individuel peut être réalisé soit en tas, soit dans des bacs spécifiques appelés composteurs.



Comment se procurer un composteur de jardin ?

Le GrandAngoulême met à disposition **des particuliers résidant sur son territoire** des « kits » de compostage **pour la somme de 20 €** Chaque « kit » est composé d'un composteur en plastique (recyclé) **de 400 litres, d'un seau de cuisine** pour récupérer les bio-déchets et d'un guide du compostage.

Pour disposer d'un composteur, il faut vous déplacer à la plate-forme de déchets verts du **GrandAngoulême située à l'Écopôle de Frégeneuil, rue du Port Thureau à Angoulême, les vendredis de 13h30 à 16h00, à partir du 14 mars 2014 (semaine 11)** muni d'un justificatif de domicile.

A noter : les distributions de composteurs n'auront pas lieu les vendredis fériés.

Le règlement du composteur (20 €) **se fait à la réception du composteur**, soit en numéraire (espèces), soit par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la mise à disposition des composteurs individuels, vous pouvez nous contacter au **Numéro Vert : 0 800 77 99 20** (appel gratuit d'un poste fixe) ou consulter le site internet : **www.pluspropremaville.fr**

VENTE DE TERRE

Les services techniques vendent de la terre. Le prix de vente est 10€ le m³ livré. (Vente selon stocks et livraison en fonction de la disponibilité du personnel technique).

Pour de plus amples informations, contactez l'accueil de la mairie au 05 45 90 60 22.

TRAVAUX DE BRICOLAGE ET DE JARDINAGE ... RAPPEL DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR

Les tontes de pelouses et autres travaux de bricolage et de jardinage, utilisant des appareils à moteur, entrepris par des particuliers sont autorisés :

-- DE 8H30 A 12H00 ET DE 14H30 A 19H30 EN SEMAINE.

-- DE 9H00 A 12H00 ET DE 15H00 A 19H00 LE SAMEDI.

-- DE 10H00 A 12H00 LE DIMANCHE.

VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE PORTEE A 15 ANS

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux **personnes majeures** est passée de 10 à 15 ans. **Attention, cette prolongation ne concerne pas les CNI délivrées aux mineurs qui restent toujours valables 10 ans.**



Cet allongement de 5 ans concerne à la fois :

- les nouvelles CNI délivrées depuis le 1er janvier 2014,
- les CNI délivrées, à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, cette prolongation de 5 ans n'implique aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

À noter : De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pourrez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles sur la fiche Conseils aux voyageurs de chacun des pays acceptant la carte d'identité.

Pour davantage d'informations, allez sur l'adresse: <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/infos-pratiques-20973/preparer-son-depart-20975/formalites-administratives/>

PRECONISATION D'UTILISATION DES EAUX DE PLUIE, PUIITS ET FORAGES PRIVES DANS LES HABITATIONS

Vous disposez d'une ressource privée (puits, forage) ou d'une récupération d'eau de pluie ou vous avez un projet de création d'un puits, d'un forage ou d'une récupération d'eau de pluie. Sachez alors :

- *qu'il existe des règles techniques et des réglementations précises pour réaliser ces ouvrages ;*
 - *que les ouvrages (puits et forages) doivent être déclarés en mairie ;*
 - *que la récupération d'eau de pluie doit être déclarée en mairie si l'eau est utilisée dans l'habitation ;*
 - *que si vous utilisez ces eaux dites « alternatives » considérées comme non potables, dans votre habitation pour des usages liés à la boisson, cuisine, toilette, etc. , vous devez procéder très régulièrement à l'analyse complète de l'eau, dans un laboratoire agréé par le ministère de la santé pour les analyses d'eau (pas un laboratoire d'analyses médicales, ni une pharmacie) ;*
 - *que si vous disposez aussi d'un branchement sur le réseau d'eau public, vous devez mettre en place des dispositifs de protection contre les retours d'eau. Les vannes, les robinets ne sont pas des dispositifs efficaces et fiables contre ce phénomène, car ils ne sont jamais entretenus et changés. Le dispositif le plus fiable est la bâche de disconnection, les deux réseaux sont ainsi physiquement séparés ;*
 - *que cette séparation physique totale des deux réseaux (public et privé) protège votre santé, celle de vos proches et celles des autres et garantit la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.*
- Vous pouvez vous déplacer en mairie pour consulter le guide technique qui a été élaboré pour vous. Vous pouvez prendre des conseils auprès du maire, de l'exploitant du réseau d'eau public et de l'ARS.*

Si vous disposez d'Internet, le site www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com, vous permet d'accéder à toutes ces informations techniques téléchargeables et à une vidéo de personnes qui ont témoigné.



Joëlle VIGIER et François BOISSINOT
Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes
Site d'Angoulême
Vigilances et Sécurités de l'Environnement et des Milieux
8, rue du Père Joseph Wrésinski
CS 22 321
16 023 Angoulême Cedex



Profitez de votre piscine

en toute tranquillité

Chaque année, malgré l'obligation d'équiper les piscines d'un dispositif de sécurité, de jeunes enfants se noient. La vigilance des adultes reste indispensable pour éviter les accidents.

Equipez votre piscine

(enterrée ou semi enterrée) d'un dispositif de sécurité. La loi prévoit **4 dispositifs** :

- Les **barrières, abris de piscine ou couvertures** : ils empêchent physiquement l'accès au bassin et sont particulièrement adaptés aux jeunes enfants, à condition de les refermer ou de les réinstaller après la baignade.
- Les **alarmes sonores** : elles peuvent informer de la chute d'un enfant dans l'eau (alarmes d'immersion) ou de l'approche d'un enfant du bassin (alarmes périmétriques), mais n'empêchent pas la noyade.

Les barrières sur 4 côtés sont celles qui assurent une meilleure protection.

Pendant la baignade

- Pensez à poser à côté de la piscine : une perche, une bouée et un téléphone pour alerter les secours le plus rapidement possible.

Après la baignade

- Pensez à sortir tous les objets flottants, jouets, bouées, objets gonflables et à remettre en place le dispositif de sécurité.
- Si vous avez une piscine « en kit » (qui n'est pas enterrée dans le sol), Retirez l'échelle après la baignade pour en condamner l'accès.

Pour en savoir plus :

www.economie.gouv.fr/dgccrf/Securite-des-piscines
www.prevention-maison.fr/accidents/#/piscine

Attention !
Ces dispositifs ne remplacent pas la surveillance active et permanente des enfants par un adulte.

Dans les piscines publiques

- Surveillez les enfants pour éviter qu'ils se dirigent seuls vers les bassins. Accompagnez-les dans l'eau et restez auprès d'eux.
- Informez-vous sur le règlement intérieur de la piscine et respectez-le.
- En cas de problème, prévenez immédiatement le personnel chargé de la surveillance.

Travaux de la commune – Retrouvez l'avancement des travaux sur www.mairie-ngersac.fr

NOUVEAU BUREAU D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Depuis le 18 décembre, le bureau d'accueil de la Mairie se situe dans les anciens locaux de La Poste. Ce nouveau local répond au plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.



MISE EN PLACE DE COLONNES ENTERREES POUR LES DECHETS

Des colonnes enterrées (ordures ménagères, tri et verre) ont été installées dans la cité de la Foucaudie. Le financement a été assuré par Vilogia pour le gros-œuvre, par le GrandAngoulême pour les colonnes et les finitions aux normes handicapées ont été à la charge de la commune.



Naissances :

NADAUD BALANCHO Raphaël, le 30/10/2013.
VALLUET Amenzo Gérard Jean-Pierre, le 08/12/2013.
WEYRATH Mélissa Nirina Nicole, le 10/12/2013.
ETIENNE Joyce, le 11/12/2013.
SUANEZ Aléna Béatrix Isabelle, le 11/12/2013.
BARBIER Ambre Muriel Manéa, le 19/12/2013.
PONIN-BALLOM Anil Jani, le 03/01/2014.
ZEBISCO Louise, le 07/01/2014.
YAKUT Efla Husna, le 28/02/2014.
YAKUT Eflin Esma, le 28/02/2014.
SIMON Eloria Maëlys, le 03/03/2014.
TAMISIER Romane Patricia Joëlle, le 10/03/2014.
ALLARY Wendy Bella, le 18/03/2014.
VALLADON Léo Philippe Yves, le 01/04/2014.
MENARD Paul Guillaume Thibaud, le 07/04/2014.

Mariages :

CHABRAUD Romain Raymond et COLLIGNON Virginie Nadège, le 03/05/2014.

Décès:

Mme AURIOUX Lucette Annette, épouse CHAMPIGNY, le 08/12/2013.
M. LEGER Jacques Roger, le 12/12/2013.
M. LEFOLLE André René Claude, le 21/01/2014.
M. BRANDY Christian Amédée, le 03/03/2014.
Mme CARADONNA Hélène, épouse MINAUDO, le 13/03/2014.
M. ROUSSEL René, le 29/03/2014.
M. CHIRON Jean-Patrick Fernand Frédéric, le 03/04/2014.
M. BOUSSETON Jacky, le 04/04/2014.
M. FOUCAUD André Rolland, le 05/04/2014.
M. LAURENT Robert, le 08/04/2014.

Dates à retenir

- **Dimanche 25 mai** : Elections européennes de 8h00 à 18h00.
- **Jeudi 29 mai au dimanche 1^{er} juin** : Fête de l'Ascension – Frairie et animations.
- **Samedi 07 juin** : Fête annuelle Nersac Gym Pour Tous – Parc de Lubersac à 20h30.
- **Vendredi 13 juin** : Fête de l'école maternelle.
- **Samedi 14 juin** : Concert Musique ancienne à l'école aux Halles à 16h30.
- **Vendredi 20 juin** : Fête de l'école primaire.
- **Samedi 21 juin** : Fête de la musique organisée par le Comité des fêtes.
- **Dimanche 29 juin** : Course d'orientation organisée par l'Association des Parents d'Élèves.
- **Dimanche 29 juin** : « MUZIKS au CŒUR des QUARTIERS » dans le cadre de l'A.C.T (Action Culturelle Territorialisée du GrandAngoulême) « VALSES de VIENNE » Ensemble Instrumental « AMADEVS » Direction : Jacques MAROT et SPECTACLE des DANSEURS de l'Ecole des ARTS de GUELENDJIK (Russie) en partenariat avec le Comité des Jumelages d'Angoulême –Salle Guy LEPREUX à 17h00 - Entrée Libre.
- **Vendredi 04 juillet**: Loto de la « GACHETTE » - Salle Guy LEPREUX à 20h30.
- **Mardi 09 septembre** : Don du sang - Salle Guy LEPREUX DE 17h00 à 20h00.
- **Vendredi 12 septembre** : Loto de la « GACHETTE » - Salle Guy LEPREUX à 20h30.
- **Vendredi 26 au dimanche 28 septembre** : Chantier « Nettoyons la nature » organisé par l'Association des Parents d'Élèves.

Prochain bulletin

Les associations, commerçants, entreprises souhaitant insérer un article dans le prochain bulletin, pourront le déposer en Mairie.

À bientôt dans le prochain bulletin



FÊTE DE L'ASCENSION A NERSAC du 29 mai au 1^{er} juin 2014

Jeudi 29 mai :

- **9h00** RANDONNEE VTT Enfants
(Départ Parc de Lubersac - Arrivée au Peu)
- **14h30** GRAND PRIX CYCLISTE (Circuit traditionnel)
- **14h30** Animations et jeux à l'ancienne organisés par l'Association des Parents d'élèves de Nersac
 - Lâcher de ballons
 - Buvette



Parc de Lubersac

Vendredi 30 mai : FETE FORAINE

Samedi 31 mai :

- Animations Vieilles Roues Charentaises :
 - **10h00** : départ circuit dans Nersac avec arrêt à Pombreton et La Meure
 - **11h00 à 14h00** : exposition des voitures dans le Parc de Lubersac
 - **14h00 à 16h00** : concours d'élégance
- **21h30** : RETRAITE AUX FLAMBEAUX (Départ 22h00 du Peu) animée par « Les Batucagouilles » de La Couronne
- **23h00** : FEU D'ARTIFICE (Stade de la Sablière)



Dimanche 1^{er} juin : FETE FORAINE



*Pendant toute la fête :
Animations, Manèges, Stands divers*

Présence de la Police Municipale